



Pour une réforme ambitieuse de la formation initiale des enseignants et des CPE

La formation constitue un des leviers d'évolution de notre système éducatif en quête de réussite de tous les jeunes. Or, six mois après l'ouverture des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ), la réforme de la formation des enseignants se fait aujourd'hui « en marchant » et à moyens constants. Les témoignages recueillis notamment sur l'Observatoire FSU de la formation, font état d'un certain nombre de dysfonctionnements qui nécessitent des remises à plat de cette réforme très décevante qui avait pourtant suscité beaucoup d'espoirs.

La FSU a envoyé en mars une lettre au ministre (V.Peillon). Depuis la situation a peu évolué. Les résultats au concours, avec les pertes de postes, et la préparation de la rentrée prochaine mettent en exergue les problèmes que nous soulevons depuis des mois et qui aujourd'hui deviennent criants.

Quels sont les points les plus criants ?

Les postes perdus au concours

Les premiers résultats d'admission au concours exceptionnel montrent des pertes importantes de postes : **1861 postes non pourvus** (second degré : 1307 (soit 11% des postes ouverts (40% des postes ouverts aux concours dont les résultats sont parus, premier degré : 743 (soit 8%).

Les explications à ces résultats sont multiples : absence de mesures pour lutter contre la crise de recrutement au moment des inscriptions (janvier 2013), puis des épreuves écrites (juin 2013) ; des écrits 5 mois plus tôt que prévus, des difficultés à concilier année de master 2 / préparation des oraux / service en responsabilité 1/3 temps payé mi-temps et, formation aux oraux déficiente pour les admissibles n'ayant pas besoin de valider un M2.

L'urgence est de mettre en place une formation continuée sur le temps de service, de proposer des solutions pour les collés et de reverser les postes non pourvus sur les concours rénovés, faute de quoi la rentrée sera très difficile : nombreuses classes sans enseignant-eet recours à des non-titulaires, notamment dans le premier degré jusqu'à présent relativement épargné (et alors même que les concours réservés et les examens professionnel dans le second degré ne font pas le plein : 37 % de postes non pourvus).

Les premiers échos des concours rénovés sont par ailleurs très inquiétants puisqu'il y a diminution du nombre de présents rapport aux concours exceptionnels. Le ministère, comparant ces chiffres à 2013 se glorifie de l'augmentation du nombre de présents, refusant de prendre en compte les doubles inscriptions concours 2013/concours exceptionnel et concours exceptionnel/concours rénové. (voir fiche n°1 « Résultats aux concours, l'inquiétude » et les tableaux détaillés)

Les mesures pour rendre attractifs nos métiers doivent être mises en place urgemment : revalorisation salariale et des conditions de travail, pré-recrutements, réforme de la formation ambitieuse.

Décalage entre les discours et la réalité

Le ministère (ainsi que le président du comité de suivi des ESPE) ne cesse d'asséner de beaux discours sur la nécessité d'une formation intégrative, de laisser le temps aux équipes de se concerter notamment pour créer le lien entre les formateurs universitaires et les formateurs de terrain, mais aucun moyen n'est fourni : pas de décharge pour les MAT et pas d'augmentation pour les PEMF, pas de décharge pour les tuteurs du second degré et baisse de 62,5% de leur indemnité pour un travail plus conséquent.

Les heures d'enseignements sont à la baisse dans les universités. Il n'y a pas de cadrage national. Ainsi, les inégalités de volume et des contenus de formation sur le territoire sont patentées. Les incertitudes sur les programmes et les critères d'évaluation des concours sont grandes (*voir fichen°4 Les problèmes liés aux concours*).

1/3 des ESPE dont Paris, Versailles, Grenoble, Lyon, Toulouse rencontrent des difficultés de mise en œuvre.

Pour la FSU, il faut : un cadrage national fort, une carte des formations, et des garanties budgétaires pour les ESPE permettant d'assurer une formation de qualité

Plus de la moitié des fonctionnaires-stagiaires seront à temps plein devant élèves

Les futurs stagiaires sont dans le plus grand flou au niveau de leur affectation (pour le second degré) et de leurs conditions de stages. Le nombre d'appels et de messages reçus par nos syndicats montre l'ampleur de leur désarroi. Au final plus de la moitié des stagiaires seront à temps plein sans aucune décharge ni formation, notamment tous les lauréats des concours exceptionnels et réservés, et ceux des autres concours avec plus d'un an et demi d'exercice !

Pour le reste, la grande majorité (déjà titulaire d'un master ou dispensé) aura une formation adaptée piochant dans les UE du master MEEF sans que l'on sache si il y aura une compensation financière pour les universités, ni si elles ont les formateurs et les locaux pour les accueillir. (*voir fichen°2 « L'année de stage après réussite au concours : des inégalités criantes, des conditions inacceptables ! »*)

Les étudiants collés au concours sont dans la plus grande incertitude

Les étudiants se sont mobilisés dans certaines ESPE en février et ont obtenu des promesses quant à la possibilité pour les étudiants collés de pouvoir poursuivre en M2. Les fiches aux recteurs envoyés en avril donnent des consignes en ce sens, mais la mise en œuvre pratique pose problème dans quasi toutes les ESPE. Les M1 collés au concours ont deux autres possibilités : soit redoubler le M1 (mais ce n'est pas possible s'ils l'ont déjà) et seuls les admissibles peuvent *faire exprès* de ne pas le valider (!) ; soit obtenir une préparation hors diplôme, mais celles-ci doivent se faire sur les moyens existants, et n'existent pas toujours. A ce jour aucune ESPE ne peut dire explicitement aux étudiants quels parcours seront proposés. (*voir fiche n°3, cas de Créteil et tableau M1 non admis*)

Pour la FSU, il faut :

- une formation conçue sur 3 ans avec une décharge après l'année de M2
- une année de stagiaire avec un stage limité à un tiers-temps devant élèves
- un tutorat de qualité pour tous les stagiaires
- la possibilité pour tout étudiant collé au concours de se préparer de nouveau dans de bonnes conditions, tout comme pour les personnes en reconversion.

Les moyens pour étudier sont insuffisants

Il y a eu :

- suppression de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement
 - suppression des bourses "supplémentaires" pour les étudiants ayant un M2 (agrégatifs, etc...).
- Les agrégatifs ont lancé récemment une pétition que la FSU soutient.

Les frais d'inscription sont trop importants, avec de grandes inégalités. Beaucoup trop d'étudiants sont obligés de se salarier pour poursuivre leurs études, ce qui génère de l'absentéisme et de l'échec au concours. Le dispositif EAP ne répond manifestement pas au besoin de démocratisation et d'attractivité des métiers d'enseignants.

Pour la FSU, il faut :

- une allocation d'autonomie pour tous
- le rétablissement de l'aide spécifique et du droit d'accès aux bourses pour réussir au concours
- de véritables pré-recrutements dès la licence
- l'assurance de la gratuité de la formation pour les fonctionnaires stagiaires et contractuels, ce qui passe par sa prise en charge par l'Etat

Quand va-t-on écouter les personnels ?

D'une manière générale, les personnels sont sous-représentés dans les instances des ESPE. Les formateurs des ÉSPÉ voient leurs conditions de travail fortement dégradées et leur avis compte très peu. La diminution du temps de formation les empêche de former correctement les étudiants, de mener un réel travail en équipe, en co-intervention avec les formateurs de terrain. Ils vivent une situation d'instabilité permanente qui rejait sur les étudiants et va perdurer avec les différentes situations de stagiaires l'an prochain. Le projet de regroupement des universités rend leur avenir incertain. (*fiche n°5 : quel avenir pour les personnels et les ESPE ? et fiche n°6 A quand la parité dans les directions d'ESPE ?*). Les relations rectorat-universités sont essentiellement pilotées par les moyens (en baisse).

La charge de travail des Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF) n'a cessé d'augmenter sans que leur temps de décharge et leur rémunération ne suivent. Ils sont dans l'impossibilité d'accomplir toutes leurs missions, ce qui remet en cause l'alternance de la formation.

Les tuteurs du second degré seront encore sans formation à la rentrée, les modalités de recrutement sont opaques et ils sont totalement déconnectés de l'ÉSPÉ ce qui empêche la nécessaire liaison entre formation sur le terrain et formations théoriques à l'ÉSPÉ.

Pour la FSU, le compte n'y est pas. Étudiants, stagiaires, formateurs de terrain et en ÉSPÉ payent au prix fort une réforme qui n'a pas les moyens des ambitions affichées.

Ce 27 mai, la FSU poursuit son action en organisant une journée d'information, d'expression et de revendications sur cette réforme.

Annexes :

Fiche n°1 : « Résultats aux concours : l'inquiétude » + 4 tableaux détaillant les résultats aux concours exceptionnels.

Fiche n°2 : « L'année de stage après réussite au concours : des inégalités criantes, des conditions inacceptables ! »

Fiche n°3 « Quels choix de formation doit-on offrir aux étudiants titulaires d'un Master 1 MEEF non lauréats ? » + le cas de Créteil + le tableau des différentes situations d'étudiants et de fonctionnaires-stagiaires

Fiche n°4 : les problèmes liés aux concours

Fiche n°5 : quel avenir pour les ESPE et les personnels ? + PFA + PEMF

Fiche n°6 : A quand la parité dans les directions d'ESPE ?